

En Angleterre, les *sociétés amicales* sont au nombre de douze mille, et possèdent un capital évalué à deux millions de livres sterling. Un grand nombre de personnes, appartenant aux classes riches, s'empressent de se faire affilier à ces sociétés, et leur apportent leurs dons, qui augmentent, sans aucune charge, le capital des cotisations. En France, on comptait, à la fin de 1845, dix-neuf cents de ces associations, comprenant trois cent mille sociétaires.

A Lyon, d'après le relevé fait, en 1846, par M. Passaut, sur les documents administratifs de la Municipalité, il existait cent quatre sociétés, composées de cinq mille sept cent vingt-neuf sociétaires. Nous publions le tableau général de ces sociétés, qui présente le plus grand intérêt pour notre ville.

COMPTE-RENDU GÉNÉRAL
DES SOCIÉTÉS DE BIENFAISANCE ET DE SECOURS MUTUELS, ÉTABLIES
A LYON, ANNÉE 1846, RÉDIGÉ PAR M. PASSAUT.

	En 1846	En 1845
Nombre des Sociétés qui se sont réunies. . .	104	98
Nombre des Sociétés qui se sont fondées. . .	6	2
Nombre des Sociétés reconstituées.	»	1
Nombre des Sociétés dissoutes.	2	1
Nombre des sociétaires titulaires.	5729	5644
Nombre des membres honoraires.	156	152
Nombre des malades secourus dans l'année.	1295	1269
Montant des secours accordés aux malades.	58,656 f. 20 c.	54,271 f. 40 c.
Nombre d'incurables.	153	152
Montant des sommes accordées aux incurables	15,405 f. 40 c.	12,558 f. 40 c.
Frais d'enterrements.	10,210 75	11,577 65
Nombre d'enterrements.	144	164
Frais de médecin.	7,270 f. 85 c.	6,350 f. 00 c.
Dépenses diverses.	9,654 40	10,582 50
Montant des sommes dépensées.	98,857 60	95,099 75
Montant des recettes.	123,376 60	116,784 15
Excédant des recettes.	51,241 85	27,776 55
Sommes en dépôt au Mont-de Piété.	151,814 90	148,315 25
Sommes à la caisse d'épargne.	64,088 55	26,665 45
Sommes entre les mains des trésoriers. . . .	85,085 95	81,551 60
Total des sommes en dépôt et en caisse. . .	280,987 58	265,550 50

NOTA. Nous devons à l'obligeance de M. Passaut communication de ce tableau; nous savons qu'il prépare la statistique des Sociétés de prévoyance pour l'année 1850. Nous espérons que M. Passaut voudra bien livrer à la publicité ces utiles documents.